



■ Le 8 mars dernier, la 54^e école communautaire a été inaugurée au Sénégal, dans la localité de Mbisao. Le concept medersat.com marche et s'exporte même... gracieusement, bien entendu.

■ Mercredi 7 mai, a été inaugurée au douar Mnoud, dans la province d'Al Hoceima, la 55^e «medersat.com» financée par la Fondation BMCE Bank.

■ Pour chaque école, la Fondation sollicite le ministère de l'Agriculture pour identifier les besoins de développement en termes d'activités génératrices de revenus et en termes d'infrastructures.

Les 55 écoles de la BMCE

Connaissiez-vous Mnoud, Tafdjina, Tagleft, El Maska, Douira, Boumia ou Daabza ? Pour sûr que non, à moins que vous n'y ayez atterri par inadvertance. Car ce sont des douars reculés, souvent environnés d'un sol ingrat, dont les maigres fruits ne parviennent pas à nourrir décentement des habitants fatalement tentés d'émigrer vers des cieux plus cléments. Connaissiez-vous également le village de Mbisao, à 70 km de Dakar au Sénégal ? Là aussi, non, même si d'aventure il vous était arrivé de visiter ce pays.

Pourtant, c'est sur ces terres infécondes que la Fondation BMCE plante, depuis l'an 2000, à tour de bras, des arbres nourriciers, sous forme d'écoles communautaires, baptisées medersat.com, dont la 55^e a été inaugurée à Mnoud, province d'Al Hoceima, le 7 mai courant. «Quand nous prospectons les sites susceptibles d'abriter nos écoles, nous recherchons exclusivement ceux qui sont défavorisés. C'est

le critère essentiel de notre choix. Le second étant l'adhésion des habitants à notre projet», affirme Ahmed Raafa, directeur de projet à la Fondation BMCE.

Créée en 1995, la Fondation BMCE, dont la direction fut confiée à la championne olympique Nawal Al Moutawakil, s'est illustrée par diverses actions solidaires et caritatives. En 1998, elle passe à la vitesse supérieure, en mettant sur orbite un ambitieux programme d'écoles communautaires rurales.

Cent écoles par an, un objectif difficile à atteindre

«Une fondation a été créée pour canaliser nos actions et nos activités sociales qui se veulent pionnières et pragmatiques. La Fondation BMCE a défini son engagement dans deux domaines prioritaires : l'environnement et l'éducation. Notre Fondation a choisi d'apporter une contribution tangible et substantielle à la lutte contre l'analphabétisme en milieu rural. Le groupe BMCE est résolu à financer la construction de cent écoles par an en milieu rural», disait à l'époque

Pour éviter à l'élève le désarroi, souvent générateur d'échec scolaire, consécutif à la rupture linguistique entre son milieu et l'école, l'enseignement lui est dispensé dans son parler natif, durant la phase préscolaire (un an) et les trois premières années du primaire.

Othman Benjelloun, président de la Fondation BMCE. Certains diront qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. En effet, en trois ans, seulement 55 écoles ont vu le jour. Pour autant, il ne convient pas de faire la fine bouche, tant le projet est fructueux. Une fois mené à son terme, il constituera la réalisation méconnue d'entreprise la plus importante du pays.

Décliné dans ses menus aspects et sous tous ses contours, le programme d'écoles communautaires se révèle audacieux. Non seulement il prend à bras le corps un domaine délicat, sensible, crucial : l'enseignement ; non seulement il opère dans un milieu généralement peu accueillant à la scolarisation : la ruralité, mais encore il propose un modèle expérimental qui s'estime duplicable, généralisable parce qu'adéquat. «Un modèle global d'éducation intégrée au développement durable qui donne à chaque enfant du milieu rural une chance réelle d'accéder à un degré d'éducation l'autorisant à devenir, dans sa propre communauté, un

agent de développement, d'ouverture et de tolérance», lit-on dans la plaquette de la Fondation BMCE. Selon les concepteurs du programme, l'école est investie d'une triple mission : instruire, éduquer et adapter à des emplois. Instruire, c'est-à-dire former à l'exercice raisonné de la liberté, doter l'élève de savoirs et de connaissances. Mais l'instruction à elle seule ne suffit pas, il faut aussi éveiller à la conscience morale, imposer les règles de la vie commune, inculquer les valeurs, les interdits et les devoirs, en un mot éduquer. Etant donné que le sens moral, l'adhésion à des valeurs partagées et les qualités de cœur sont tout autant nécessaires que la raison pour refonder sans cesse, génération après génération, une société solidaire et fraternelle. Enfin, l'école ne peut évacuer la formation professionnelle : l'apprentissage d'un métier, la préparation à une insertion professionnelle sont les aspects essentiels d'une insertion sociale. Ce dernier volet du triptyque inscrit sur le

.../...

fronton des medersat.com est capital. Aussi, dès qu'une école est construite, la Fondation sollicite-t-elle le ministère de l'Agriculture «pour identifier les besoins de développement en termes d'activités génératrices de revenus et en termes d'infrastructures».

L'une des révolutions majeures de ce projet éducatif consiste dans l'instauration de la langue maternelle comme support verbal de l'enseignement.

L'eau et l'électricité en prime pour les villages d'implantation

Ainsi, pour éviter à l'élève le désarroi, souvent générateur d'échec scolaire, consécutif à la rupture linguistique entre son milieu et l'école, l'enseignement lui est dispensé dans son parler natif, lors de la phase préscolaire (un an) et des trois premières années du primaire. Dans les zones amazighophones, l'apprentissage de la graphie tifinagh débute dès la fin du préscolaire. Ensuite, l'amazigh jouit du double statut de véhicule de l'enseignement et de langue enseignée. Aux côtés de la langue maternelle, prennent place l'arabe et le français en tant que matières orales, vers le dernier trimestre de la 1^{ère} année du primaire. Par la suite, elles font l'objet d'un apprentissage oral et écrit. «Le principal détermi-

Pour ces écoles on ne recrute que des enseignants du cru.

Ceux-ci, appelés «éducateurs», sont engagés, après une sélection sévère. Ils

bénéficient, au préalable, d'une formation de trois mois, par les soins du centre de formation permanente de Rabat, sous la houlette de consultants du ministère de l'Education nationale.

A cet encadrement, prend une large part l'université Paris V, par sa contribution en matière d'ingénierie pédagogique.

nant de l'échec de notre enseignement est cette oscillation constante entre l'arabisation et la francisation. Nous avons mis un terme à ce tiraillement, en revenant au bilinguisme de rigueur dans les années 60 et 70, qui a donné ses fruits», explique Ahmed Raafa. Ceci faisant, ajoute-t-il, «nous nous conformons aux exigences d'une école moderne, tolérante, ouverte mais enracinée dans sa culture amazighe, arabe, africaine, musulmane».

Cette philosophie a prévalu également lors de l'implantation d'une unité au Sénégal. Inaugurée le 8 mars dernier, la 54^e école communautaire aura coûté pas moins de 3 millions de DH, entièrement financés par la Fondation. Un geste appréciable qui a permis de scolariser quelque 70 enfants et, dans la foulée, de pourvoir le village en eau courante et électricité. Là encore, enseignement en wolof et, plus tard en français pour ne pas déraciner l'élève.

En choisissant la langue maternelle comme support de l'enseignement, les écoles communautaires veillent à ne pas couper l'élève de ses racines, l'isoler abruptement de son environnement, ou encore brouiller ses repères. C'est ce même souci qui dicte aux responsables du projet de n'enrôler sous leur bannière que des enseignants du cru. Ceux-ci, appelés

«éducateurs», sont engagés, après une sélection sévère. Ils bénéficient, au préalable, d'une formation de trois mois, par les soins du centre de formation permanente de Rabat, sous la houlette de consultants du ministère de l'Education nationale. A cet encadrement, prend une large part l'université Paris V, par sa contribution en matière d'ingénierie pédagogique. Une fois en poste, les éducateurs sont suivis de près par un superviseur pédagogique qui leur rend visite quatre fois par an, non pour les contrôler, comme le ferait un inspecteur, mais pour les aider à aplanir leurs difficultés et à les maintenir sur les rails de la philosophie du projet.

Comment les habitants réagissent à l'annonce de la construction d'une école dans leur village ? Favorablement, soutient Ahmed Raafa. A preuve, leur empressement à céder des terrains de 5 000 à 10 000 m², à titre gracieux, sur lesquels vont s'élever les écoles. Mais cette adhésion inattendue s'expliquerait aussi par la perspective de l'électrification, de l'adduction en eau potable, de l'aménagement de dispensaires... Autant de confort qui accompagne, comme un ombre-propice, la construction d'écoles communautaires. ■

ET-TAYEB HOUDAÏFA